République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 27 Mai 2025 à 20h

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200115-20250527-DM13-2025-05-27-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/05/2025

Date de la convocation : 20/05/2025
Date d'affichage : 20/05/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
22	17	21

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 20/05/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - M. VOLLE Jean Marc - Mme VERPY Evelyne - M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - Mme DURON Josette - M YENIL Etienne - Mme PERRIN Cécile - M LAMURE Christophe - Mme FERRE Odile - Mme CHABANNE Christelle - M NAULIN Jean Yves - M CELEN Devris

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme VERPY Evelyne - Mme PEILLON Jacqueline donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - Mme COLOMB Florence donne pouvoir à M CELEN Devris – Mme PALMIER Catherine donne pouvoir à M NAULIN Jean Yves

Excusée : Mme DURON Sabrina -

SECRETAIRE DE SEANCE : M PONCET Marc

Objet : Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. le Maire expose :
Madame Claude BLANCHARD, conseillère municipale, est décédée.
Dans les communes de 1000 habitants et plus : le conseiller municipal démissionnaire est remplacé automatiquement par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu (article L.270 du Code électoral ; CE, 16 janvier 1998, n°188892).
A ce titre M. le Maire a informé Monsieur Loïc GARDETTE et Madame Janine GOUPY qui n'ont pas souhaité rejoindre le conseil et ont donné leur démission. M. le Maire a alors informé Monsieur Maxime ROMAGNY être élu au conseil municipal. Monsieur Maxime ROMAGNY n'a pas encore donné réponse.

L'assemblée délibérante prend acte de l'installation du nouveau conseiller municipal, en vertu de l'article L270 du CGCT à la prochaine séance du conseil municipal.

Secrétaire de séance
Marc PONCET

Monsieur Gilles DUPIN
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 27/05/2025

MAIRIE DE BALBIGNY R.F. 42510